

CT spécial Musées
Séance du 30 novembre 2016

Lancement du projet C031 du schéma directeur des systèmes d'information
Outil de gestion des collections

Contexte

La société Mobydoc, éditrice de Micromusée, annonce une nouvelle version (V7) de son logiciel. L'évolution technique de cet outil imposera de nouveaux paramétrages (profils), mais aussi une reprise de l'ensemble des données (notices, listes d'autorités) et enfin de nécessaires formations, les fonctionnalités du logiciel ayant sensiblement changé. L'importance d'un tel chantier, et notamment la charge de travail pour les équipes des musées, ne doivent pas être sous-estimés. Insuffisamment contrôlée, la reprise de données peut avoir de lourdes conséquences sur la cohérence des contenus.

Ce contexte de changement obligé a semblé propice à une remise en concurrence de l'outil de gestion des musées nationaux SCN. Les établissements sont, en effet, dotés de ce logiciel depuis le début des années 1990. A cette époque, il n'existait que très peu d'outils sur le marché. Aujourd'hui, l'offre est plus large. Au fil des ans, les équipes des musées ont acquis une plus grande maîtrise des outils informatiques et leurs exigences ont évolué. Le développement du numérique et la mise en œuvre du récolement décennal ont pu susciter le besoin de fonctionnalités nouvelles.

Projet

Le projet d'évolution de l'outil de gestion des collections a été retenu au schéma directeur des systèmes d'information 2016-2018 du Ministère (Condorcet C031).

Il a pour périmètre :

- dix musées nationaux, services à compétence nationale (SCN) (hors musées du XX^e siècle, équipés des outils de Vidéomuséum), à savoir, les musées :
 - d'archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye,
 - du château et du domaine national de Compiègne (incluant le musée national de la voiture et du tourisme),
 - Clemenceau et de Lattre de Tassigny à Mouilleron-en-Pareds,
 - de Cluny – musée national du moyen-âge,
 - franco-américain du château de Blérancourt,
 - Magnin à Dijon,

- napoléoniens (trois sites : Malmaison, Ile d'Aix et maison Bonaparte à Ajaccio),
- de la préhistoire aux Eyzies-de-Tayac,
- de la renaissance à Ecouen,
- musée national et domaine du château de Pau ;
- quatre musées nationaux, établissements publics (EP) :
 - la Cité de la céramique (deux musées : musée national de la Céramique à Sèvres et musée Adrien Dubouché à Limoges),
 - le musée national du château de Fontainebleau,
 - le musée national des arts asiatiques - Guimet (quatre sites : musée, galeries du Panthéon bouddhique, photothèque et musée d'Ennery) ;
- le musée des plans et reliefs ;
- les arts décoratifs (quatre musées : arts décoratifs, mode, publicité, jouet et un site de réserves délocalisées) ;
- l'école nationale des beaux-arts (collections) ;
- le mobilier national (site des Gobelins, à Paris) et les six manufactures et réserves réparties dans divers lieux du territoire national (Alençon, Aubusson, Beauvais, Lodève, Le Puy-en-Velay).

La maîtrise d'ouvrage en sera assurée conjointement par le bureau observatoire du contrôle de gestion de la DGCA, le département des systèmes d'informations patrimoniaux et par le bureau de la diffusion numérique des collections du Service des musées de France avec, bien entendu, l'appui de différents utilisateurs, représentants de musées.

L'objectif de ce projet n'est pas de faire développer un outil spécifique. Il existe aujourd'hui plusieurs logiciels dédiés à la gestion des collections de musées. Le choix se portera nécessairement sur l'un de ces outils. Il n'est pas question d'évincer obligatoirement Micromusée, ni de le choisir automatiquement. L'équipe projet s'assurera prioritairement et objectivement que les musées disposeront de l'outil le mieux adapté à leurs besoins de gestion des collections. Mais, quel que soit l'outil choisi, le chantier de reprise de données imposera une charge de travail importante pour les équipes des musées.